

REL@COM
LANGAGE ET COMMUNICATION

Ile Colloque international pluridisciplinaire

2nd Multidisciplinary International Colloquium

« Le réchauffement climatique vu d'Afrique : discours et représentations au carrefour des disciplines »

“Global warming seen from Africa: discourse and representations at the crossroads of disciplines

Les 28, 29 & 30 novembre 2023
Campus 2, UAO (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Université Alassane Ouattara
UFR Communication,
Milieu et Société

*Département des Sciences du Langage
et de la Communication*



REL@COM
LANGAGE ET COMMUNICATION

Ile Colloque international pluridisciplinaire

2nd Multidisciplinary International Colloquium

« Le réchauffement climatique vu d'Afrique : discours et représentations au carrefour des disciplines »

“Global warming seen from Africa: discourse and representations at the crossroads of disciplines

Les 28, 29 & 30 novembre 2023
Campus 2, UAO (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Université Alassane Ouattara
UFR Communication,
Milieu et Société

*Département des Sciences du Langage
et de la Communication*



REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : [2617-7560](#)

Directeur de Publication : Professeur N'GORAN-POAMÉ Léa M. L.

Directeur de Rédaction : Professeur Jean-Claude OULAI

Comité Scientifique

Prof. ABLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara
Prof. Alain KIYINDOU, Université Bordeaux-Montaigne
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara
Prof. BAH Henri, Université Alassane Ouattara
Prof. BLÉ Raoul Germain, Université Félix Houphouët-Boigny
Prof. Claude LISHOU, Université Cheikh Anta Diop
Prof. Edouard NGAMOUNSIKA, Université Marien Ngouabi
Dr Francis BARBEY, MCU, Université Catholique Lomé
Prof. GORAN Koffi Modeste Armand, Université F. Houphouët-Boigny
Dr Jérôme VALLUY, MCU, HDR, Université Panthéon-Sorbonne
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara
Prof. KOUAMÉ Kouakou, Université Alassane Ouattara
Prof. MAKOSSO Jean-Félix, Université Marien Ngouabi
Prof. NANGA A. Angéline, Université Félix Houphouët-Boigny
Prof. POAMÉ Lazare Marcelin, Université Alassane Ouattara
Prof. TRO Dého Roger, Université Alassane Ouattara

Comité de Rédaction

Prof. ABLOU Camille Roger
Prof. KOUAMÉ Kouakou
Prof. Jean-Claude OULAI
Dr N'GATTA Koukoua Étienne, MCU
Dr NIAMKEY Aka, MCU
Dr Oumarou BOUKARI, MCU

Comité de Lecture

Prof. IBO Lydie
Prof. KOFFI Ehouman René
Dr N'GATTA Koukoua Étienne, MCU
Dr ASTÉ N'Cho Jean-Baptiste, MCU
Dr IRIÉ Bi Tié Benjamain
Dr ADJUE Anonkpo Julien
Dr COULIBALY Daouda
Dr KOUADIO Gervais-Xavier
Dr KOUAMÉ Khan

Marketing & Publicité : Dr KOUAMÉ Khan

Infographie / Web Master : Dr TOURÉ K. D. Espérance / SAnguen KOUAKOU

Éditeur : DSLC

Téléphone : (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

Courriel : soumission@relacom-slc.org

Indexation : <https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>
<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

Site Internet : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la sève nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. Recommandations aux auteurs

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. Normes Editoriales (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. Règles d'Ethiques et de Déontologie

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

AXE 1 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, GOUVERNANCE POLITIQUE, GOUVERNANCE VERTE ET GÉNÉRATIONS FUTURES

1. IRIÉ Bi Tié Benjamain / DJADOU Ané Armal (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Discours et actions communicationnelles de l'État ivoirien dans la dynamique de la diplomatie climatique 10
2. KONAN Kouassi Frédéric / SIBIRI Yéo (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Rechauffement climatique et gouvernance politique : pour la valorisation de la communication des risques 27
3. YEO tenan (Université de San Pedro, Côte d'Ivoire)
Des "donneurs de leçons" et des "climatosceptiques" : quand le discours institutionnel devient un catalyseur des représentations cognitivo-discursives 37

AXE 2 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, DISCOURS MÉDIATIQUES, SAVOIRS ET ENGAGEMENT SCIENTIFIQUE

4. GBODJÉ Brice Aubain (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
L'usage de Facebook dans la sensibilisation sur le changement climatique en Côte d'Ivoire : analyse des actions communicationnelles du MINEDDTE 48
5. LAMAH-KAGBA Nina Roseline (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Des enjeux de la communication dans l'appropriation de l'Intelligence Artificielle au dérèglement climatique en Côte d'Ivoire 62
6. NIAMKEY Aka / SORO Oumar Go N'Golo Emmanuel (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Les RSN comme relais des discours officiels de l'État de Côte d'Ivoire dans la lutte contre le rechauffement climatique 71
7. N'CHO Ignace Yébi (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Représentations sociales du rechauffement climatique et discours médiatique 82

AXE 3 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ACTIONS CLIMATIQUES, DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET DROIT DE L'HOMME

8. BOUADOU Koffi Jacques Anderson (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Analyse communicationnelle des impacts du rechauffement climatique sur les droits des enfants en Côte d'Ivoire 93

9. Khan KOUAMÉ / Kouakou Guillaume YAO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
De la dynamique informationnelle de la SODEXAM à la logique des représentations sociales face au défi du changement climatique en Côte d'Ivoire 105
10. KOUAMÉ Kouakou Hilaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Information, communication et éducation des écoliers à l'écocitoyenneté : une barrière contre le réchauffement climatique 116

AXE 4 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, SECURITÉ (ALIMENTAIRE, ÉCONOMIQUE, ÉNERGÉTIQUE, SANITAIRE) ET RELATIONS INTERNATIONALES

11. Bi Kahou Albert DJE / Richmond Goblin IRIÉ Bi (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
TIC et marketing innovant dans la gestion des projets écologiques en zones savauciales de Côte d'Ivoire 129
12. KOUAMÉ Aya Carelle Prisca épouse. KONATÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / AKÉ Affoué Hélène (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Dynamique d'une communication d'adaptation climatique agricole en vue d'une sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire 142

AXE 5 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET RSE

13. AMON Imbie Anicette épouse. FOLOU / AHIZI Anado Jean Michel (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Communication et problématique de la responsabilité sociétale de l'entreprise UBIPHARM dans la gestion de l'environnement en Côte d'Ivoire 153

AXE 6 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, VIE, SURVIE DES LANGUES AFRICAINES ET DYNAMIQUES LINGUISTIQUES

14. BONKOUNGOU Pelga (Université Norbert Zongo, Koudougou-Burkina Faso)
L'enseignement bilingue au Burkina Faso : une alternative crédible pour une meilleure diffusion et perception des enjeux du concept de réchauffement climatique 166
15. KOFFI Kouakou Mathieu (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Le tandem feu de brousse et réchauffement climatique à l'ordre du jour en Côte d'Ivoire : vers une ingéniosité de gestion inclusive avec l'alphabétisation fonctionnelle 176
16. N'GATTA Koukoua Etienne / ALLÉ Chiayé Mariette Amandine (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Changement climatique et évaluation du temps : regard croisé culture Aboué et culture Akyé 192
17. SILUÉ Kolo (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Le monde agricole à l'épreuve des changements climatiques : quel discours alternatif pour un changement de comportement ? 202

AXE 1 :
RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, GOUVERNANCE POLITIQUE,
GOUVERNANCE VERTE ET GÉNÉRATIONS FUTURES

DISCOURS ET ACTIONS COMMUNICATIONNELLES DE L'ÉTAT IVOIRIEN DANS LA DYNAMIQUE DE LA DIPLOMATIE CLIMATIQUE

IRIÉ Bi Tié Benjamin
Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)
iriebi.benjamin@uao.edu.ci

DJADOU Ané Armel
Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)
d.anearmel@yahoo.fr

Résumé :

Phénomène planétaire aux conséquences néfastes incontestables, le changement climatique est observable sur tous les continents depuis plusieurs décennies déjà. Les principales causes incriminent l'action humaine sur la nature. Pour cela, les différents gouvernements du monde s'activent à la recherche de solutions locales durables. Mais, cela ne s'arrête pas là : des actions coordonnées au niveau international s'avèrent indispensables. Dans cette optique, l'État ivoirien s'est inscrit dans la synergie internationale de lutte contre le changement climatique. De sa participation aux divers sommets dédiés à la thématique, à la prise de décisions contraignantes, en passant par la sensibilisation de sa population, l'implication de l'État de Côte d'Ivoire n'est pas clairement perçue dans toute sa proportion par l'ensemble des acteurs. Ainsi, sommes-nous amenés, dans la présente étude, qui s'appuie sur la théorie de la représentation sociale et la théorie de la légitimité, à nous interroger sur les productions discursives au fondement des actions communicationnelles de l'État ivoirien, traduisant sa position sur le phénomène. La Côte d'Ivoire partage-t-elle les mêmes points de vue que celui des experts qui tirent la sonnette d'alarme aux premières heures du constat ou bien, développe-t-elle ses propres représentations sur le changement climatique ? Par ailleurs, comment se traduit l'engagement de l'État ivoirien en faveur du climat, qui induit d'une part ses recommandations nationales et d'autre part ses attentes dans les actions de lutte sur l'échiquier international ou diplomatique ? A travers une analyse croisée des contenus des discours officiels produits lors des rencontres sur le climat, notre objectif ici est de montrer la position de la Côte d'Ivoire dans la dynamique de la lutte contre les changements climatiques et la nature de ses actions communicationnelles et diplomatiques dans cette synergie planétaire.

Mots clés : Discours, communication, diplomatie climatique, État, Côte d'Ivoire

Abstract :

Planetary phenomenon with harmful indisputable consequences, climate change is observable in all continents since already many decades. The main causes incriminate human action on nature. For that, world different governments are busy looking for local sustainable solutions. But, it doesn't stop there: coordinated actions at international level are essential. In this context, ivorian State enters into international synergy of the fight against climate change. From his participation in the various summits dedicated to climate issues, to binding decisions making, through public awareness, Cote d'Ivoire State involvement is not clearly perceived in all its proportion by all the actors. Thus, in this present study, which is based on theory of social representation and legitimacy theory, we are led to question ourselves about discursive productions at the basis of communication actions of our State which reflect his position on the phenomenon. Does

he share the same points of view as experts who raise the alarm bell in the first hours of the observation, or does he develop his own ideas about climate change? Moreover, what have been the commitment of ivoirian State in favor of climate which induces on the one hand national recommendations, and on the other hand its expectations in actions to fight against this plague at international or diplomatic stage? Through a cross-analysis of the contents of official speeches produced during climate meetings, our goal here is to show Cote d'Ivoire position in the dynamic of the fight against climatic changes and the nature of his communication and diplomatic actions in this planetary synergy.

Key words : Speech, communication, climate diplomacy, State, Cote d'Ivoire

Introduction

Le changement climatique est une réalité indéniable, manifestée par les perturbations observées dans les phénomènes climatiques à travers le monde. En réponse, depuis la première Conférence des parties (COP) tenue à Berlin, en 1995, plusieurs pays signataires se sont engagés à adopter des mesures pour lutter contre le changement climatique conformément à la mission définie par cette COP. La mission se décline en trois points : la surveillance de l'évolution du phénomène et de son impact sur la planète, ainsi que la mise en œuvre d'une série d'objectifs à atteindre. Malgré la tenue régulière de ces conférences, les actions concrètes traduisant l'engagement de ces pays, notamment, en Afrique demeurent insuffisantes. En effet, « *les concentrations des GES (Gaz à effets de serre) dans l'atmosphère n'ont cessé d'augmenter* »(Géraud, 2019:60). Par ailleurs, certaines grandes puissances, principales émettrices de ces GES refusent d'adopter les résolutions des COP, pourtant issues de la volonté des Nations Unies, à travers la Convention-Cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC). Cette dynamique mondiale soulève des questions sur l'engagement envers le bien-être de la planète, motivant ainsi notre interrogation sur le cas spécifique de la Côte d'Ivoire. En effet, confrontée à diverses réalités liées au changement climatique, la Côte d'Ivoire se trouve au cœur de cette problématique mondiale. Depuis plusieurs années, les conséquences des perturbations climatiques se font sentir à travers des épisodes d'inondations, de sécheresses et d'autres événements extrêmes, impactant directement les populations et l'économie du pays.

Face à ces enjeux, il est important de comprendre l'approche et l'engagement spécifique de la Côte d'Ivoire dans la lutte contre le changement climatique.

L'État ivoirien partage-t-il les mêmes points de vue que celui des experts qui tirent la sonnette d'alarme depuis les premières heures du constat ou bien, développe-t-il ses propres représentations sur le changement climatique ?

Par ailleurs, comment se traduit l'engagement de l'État ivoirien en faveur du climat qui induit d'une part ses recommandations nationales et d'autre part, ses attentes dans les actions de luttés sur l'échiquier international ou diplomatique ?

Cet article s'évertuera à présenter d'une part la position de la Côte d'Ivoire dans la dynamique de la lutte contre le changement climatique et d'autre part à identifier la nature de ses actions aussi bien sur le plan local que diplomatique. Pour se faire, nous présenterons d'abord le cadre théorique et méthodologique qui a rendu l'étude possible (I.). Ensuite, nous exposerons le point de vue des experts climatologues sur la question (II.) pour voir s'il s'accorde avec la position de l'État ivoirien (III.). Cette confrontation débouchera sur les actions communicationnelles et diplomatiques du gouvernement pour le climat (IV.) et enfin, la dernière partie mettra au jour les attentes de l'État de Côte d'Ivoire dans la lutte contre le changement climatique (V.).

1. Théorisation et méthodologie

Notre étude s'appuie sur la théorie de la représentation sociale, pour analyser des productions discursives officielles de l'État de Côte d'Ivoire et la théorie de la légitimité, pour comprendre les enjeux inhérents aux actions communicationnelles et diplomatiques entreprises par le pays face au réchauffement climatique.

1.1. Positionnement théorique

La première théorie convoquée, dans le cadre de cette étude, est la théorie des représentations sociales. Cette théorie, née de la rencontre entre la psychologie et la sociologie, a pour objectif de montrer comment la perception d'un phénomène peut conditionner la conduite sociale d'un individu. C'est pourquoi Catherine Garnier et Lucie Sauvé (1999, p.1) posent que : « *la recherche en ce domaine porte sur les représentations que construisent les groupes sociaux à propos d'objets sociaux, comme la santé ou l'environnement par exemple* ». Il s'agit également d'une théorie qui tente de comprendre les résultats des interactions entre l'homme et son environnement, avec la problématique de savoir quelle est la primauté de l'une ou l'autre partie dans cette écologie sociale. A l'encontre de tout détour, Autes (1990, p.24) faisant le postulat que la représentation et la conduite socio-langagière de l'individu (son discours donc) sont indissociables, parce qu'elles "forment un tout", arrive à la conclusion suivante : « *Il serait tout à fait vain de chercher à savoir si c'est la pratique qui produit la représentation ou l'inverse. C'est un système. La représentation accompagne la stratégie, tantôt elle la précède et elle l'informe : elle la met en forme ; tantôt elle la justifie et la rationalise : elle la rend légitime* ».

Le recours à la théorie des représentations sociales dans ce travail se justifie par le fait que nous voulons savoir comment le phénomène du changement climatique est perçu par le gouvernement ivoirien, à partir de l'analyse des discours officiels des autorités étatiques et comment cette perception conditionne leurs actions communicationnelles et manœuvres diplomatiques sur le climat.

La seconde théorie qui sous-tend cette étude est la théorie de la légitimité. Faisant partie aujourd'hui comme le stipule Depoers et Jérôme (2017) de l' « *une des théories les plus fréquemment mobilisées dans la recherche sur la diffusion d'informations environnementales* », la théorie de la légitimité a servi de base à plusieurs études relatives à la communication environnementale (Cornier et Magnan, 2011 ; Alawi et Massood, 2018 ; Purwantini et al., 2019), dans les entreprises. Cependant, elle peut être utilisée dans le cadre d'une communication gouvernementale portant sur l'environnement. En effet, la théorie de la légitimité « *se focalise plus sur la visibilité qu'une entreprise peut avoir sous les yeux des médias et du grand public. Les entreprises en formant des contrats implicites ou explicites avec la société, se trouvent dans l'obligation de respecter ces contrats afin d'assurer leur légitimité* » (Cornier et Magnan, 2011, cités par Depoers et Jérôme). Dans le contexte de notre étude, ces « contrats » sont assimilables aux engagements pris par l'État ivoirien auprès des instances sous-régionales ou internationales, dans le cadre de la protection de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique. Le respect de ces engagements, par la prise de mesures appropriées et des actions concrètes, assure la légitimité et la crédibilité du pays auprès de la communauté internationale. Cette théorie nous aide ainsi à comprendre les enjeux du choix des actions communicationnelles et diplomatiques, entreprises par l'État ivoirien dans la lutte contre le réchauffement climatique.

1.2. Méthodologie

La méthodologie a débuté par la collecte de trois discours officiels majeurs, synthétisés dans un tableau mettant en lumière leurs auteurs, les thèmes abordés, le

contexte du discours et les dates d'émission. Après cette étape, chaque discours a fait l'objet d'une analyse visant à identifier les termes utilisés, les orientations politiques, ainsi que les objectifs et stratégies définis par l'État ivoirien en matière de climat. En appliquant la théorie de la représentation sociale, nous avons examiné comment ces discours et avis façonnent et présentent le changement climatique, mettant en évidence les idées dominantes, les représentations et les valeurs sous-jacentes. Cette analyse comparative, incluant les discours officiels et les opinions des autorités, a révélé les convergences et divergences dans la perception du changement climatique exprimée par la Côte d'Ivoire. Enfin, ces analyses ont alimenté nos conclusions pour éclairer l'orientation du pays face aux enjeux climatiques et anticiper l'impact de ces positions sur ses futures politiques environnementales.

Tableau 1. Corpus de discours majeurs de l'État de Côte d'Ivoire sur le changement climatique

Intervenants	Contexte ou événement	Discours	Date	Période de recueil des données
Ministre de l'Économie et des Finances	Remise du 7ème rapport sur la Côte d'Ivoire (thématique : changement climatique)	Intervention sur le rapport de la Banque mondiale	Jeudi 12 juillet 2018	Novembre 2023
Chef de l'État de Côte d'Ivoire	Ouverture de la COP15	Allocution à la COP15	Lundi 09 mai 2022	
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Renforcement des capacités sur le Projet Transition Bas Carbone	Rapport de l'atelier Projet Transition Bas Carbone	Mardi 22 août 2023	

Source (Irié Bi & Djadou, 2023)

2. La représentation du changement climatique par les experts climatologues

L'expression la plus utilisée pour évoquer le changement au niveau du climat est le *réchauffement climatique*. Cette qualification qui traduit de façon fréquente la perception majeure du changement climatique fait le constat de la hausse des températures sur le globe terrestre. Les effets concrets du réchauffement climatique sont observables sur tous les continents mais, principalement au niveau des pays du sud, selon des travaux scientifiques de plusieurs experts climatologues. La littérature en la matière est abondante et la plupart de ces travaux tels que ceux de Meze-Hausken (2004), Fosu-Mensah (2012), Osbahr *et al.*(2011)et Mertz *et al.* (2012) exposent clairement la perception que la population de l'Afrique noire a du phénomène. En effet, Maze-Hausken, par exemple, présente *la perception qu'ont les gens de la variabilité du climat, du changement climatique et de la fréquence des sécheresses* et Fosu-Mensah expose la perception et l'adaptation des agriculteurs au changement climatique dans le district de Sekyedumase au Ghana en conformité avec les conclusions que donnait déjà Gbetiouo (2009) sur la compréhension de la perception et de l'adaptation au changement et à la variabilité dans le bassin du fleuve Limpopo en Afrique du Sud et en Ethiopie.

Le croisement des informations recueillies à la lecture de ces différents travaux révèle un changement avéré du climat. Les syntagmes adjectivaux utilisés comme qualificatifs pour présenter ce changement sont « le dérèglement climatique » avec son flot d' « inondations à des périodes inhabituelles » ou encore de « sécheresse sur de longues périodes » et de rareté de pluies au moment des semailles. Toutefois, la confrontation de ces perceptions avec les observations scientifiques crée des divergences de points de vue. Ainsi, faisant référence aux travaux d'osbahr et al. (2011) et Simeltonet al. (2013), Frédéric Kosmowski et al. (2015), soulignent que « *La perception des changements liés à la date de début et de fin (des saisons) a été étudiée sans qu'une convergence n'ait pu être établie* ». En réalité, ces divergences sur la perception du changement climatique est fonction de l'expérience de chaque observateur et de la zone où le phénomène est observé. Kosmowski et al. (Idem.) évoquent trois raisons qui expliqueraient les divergences de perceptions entre les experts observateurs du climat. La première est liée à la notion d'un « idéal pluviométrique ».

En effet, lorsqu'il y a un décalage entre les attentes de pluies et les besoins nécessaires en eau du ménage, cela conduit à la conclusion que les temps ont changé. La deuxième raison, liée à la première, est celle de l'impermanence des saisons et la troisième et dernière raison est en lien avec « les changements dans les systèmes de production difficiles à distinguer des modèles de précipitations » (Simelton et al., 2013).

Mais, à y voir de près, ces divergences de point de vue sur le changement climatique sont mineures face à la réalité des perceptions objectives. En effet, les raisons énumérées expliquant ces discordances expriment, toutes les trois, une perception inhabituelle du phénomène climatique qui consacre d'ailleurs la réalité de son changement annoncée depuis les premiers constats faits au début de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Le début de ce constat peut être établi avec le processus qui a abouti à la signature du Traité de l'Antarctique. En effet, le danger que courait l'antarctique au travers des essais nucléaires a fait prendre conscience à des scientifiques la nécessité de préserver la planète des actions néfastes de l'homme sur l'équilibre de l'écosystème. Ainsi, le 1^{er} décembre 1959 sera signé, à Washington, le Traité sur l'Antarctique. Au fil des années, nous disent Ludovic Chan-Tung et Sabine Lavorel (2021), « *Cet ensemble d'instruments internationaux, connu sous le nom de système du Traité sur l'Antarctique (STA), constitue un exemple unique de gouvernance internationale d'une région dédiée à la paix, aux activités scientifiques et à la protection de l'environnement.* ». Dès lors, d'autres dispositifs de ce genre vont suivre pour réitérer la nécessité de protéger le climat. Ce fut le cas de la première Conférence sur le climat mondial tenue en 1979 à Genève, où il y a été questions pour des spécialiste et représentants des gouvernements de discuter des changements climatiques et de l'influence de l'homme sur le climat. Enfin, experts et gouvernements s'activent depuis plusieurs décennies déjà à préserver la stabilité du climat et protéger la biodiversité sur le globe. Aussi, au regard de toutes ces synergies contre le changement climatique, quelle est la position de l'État de Côte d'Ivoire ?

3. La position de l'État ivoirien sur la réalité du changement climatique

La position de l'Etat ivoirien sur la réalité du changement climatique n'est pas en déphasage avec les points de vue des experts sur la question. Sa position traduit une perception alarmiste du phénomène (3.1.) et ses projections se déclinent en termes de

perspectives sombres (3.2.) si des actions vigoureuses ne sont pas entreprises pour faire face au changement climatique.

3.1. Une perception alarmiste face à l'urgence climatique

Les effets du changement climatique vu par l'État de Côte d'Ivoire traduisent sa perception du phénomène. Cette perception est si dramatique pour le Chef d'État ivoirien que pour l'exprimer il fait usage d'un vocabulaire axiologique marqué par une vision alarmiste sur le changement climatique. Aussi, décrit-il « *un contexte d'urgence climatique qui impacte durement nos politiques de gestion des terres et exacerbe le phénomène de sécheresse* ».

Les syntagmes et qualificatifs utilisés dans cet extrait du discours du président ivoirien, illustrant la position de son État sur le réchauffement climatique, évoquent une situation de détresse et de nécessité absolue, puisqu'il est question d'*un contexte d'urgence* dans lequel, comme on le sait, pour toute urgence, une action rapide et immédiate est nécessaire. Cette urgence est d'autant plus une réalité inquiétante que les conséquences qui en découlent sont plus que néfastes pour la terre et la végétation. Pour le signifier, le Président fait référence à un effet dramatique observable sur le maintien des terres, suivi d'une progression de la sécheresse poussée à son paroxysme, car en plus d'impacter *durement nos politiques de gestion des terres*, tel qu'il le dit, le réchauffement climatique *exacerbe également le phénomène de sécheresse*. Outre cette présentation sommaire, dès l'entame de son discours, le Chef de l'État ivoirien évoque aussi *une question de sécurité et de survie de la population* avec l'exposé de statistiques inquiétantes: « *la désertification et la sécheresse touchent 60% du territoire national et 90% de sa partie septentrionale, et bouleversent profondément les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie, socles de l'économie nationale* ».

Quand on sait que *le succès de la Côte d'Ivoire repose sur l'agriculture*, il y a de quoi s'inquiéter de la dégradation de ce patrimoine et d'incriminer ce que l'on croit être à l'origine de ce fait. En effet, l'exécutif ivoirien perçoit très bien que la désertification et la sécheresse qui menacent de faire effondrer l'économie de son pays comme la résultante du réchauffement climatique. Les conséquences de ce phénomène se mesurent à des proportions effrayantes du fait qu'elles impactent plus de la moitié du *territoire national (60%)* et pi, le nord du pays risque de se transformer en un désert. Cette observation vient donc corroborer la déclaration alarmiste que fait le Président de la république pour dévoiler sa perception du changement climatique. Pour aller plus loin dans cette position, les perspectives sont plus que sombres à lire entre les lignes du discours de l'Exécutif.

3.2. Des perspectives sombres empreintes de climato-pessimisme

Le contenu sémantique du discours du Chef de l'État traduit aussi une vision pessimiste pour l'avenir de la biodiversité doublée d'une crainte quant à la paix et la quiétude de la population. Dans l'extrait suivant, l'on peut clairement percevoir le justificatif du pessimisme du Président quand il affirme qu': « *En Côte d'Ivoire, la superficie forestière qui représentait 16 millions d'hectares dans les années 1900, n'était plus que de 2,9 millions d'hectares en 2021. Au rythme actuel, celle-ci pourrait disparaître entièrement à l'horizon 2050, si rien n'est fait* ». La situation dépeinte ici décrit une dégradation progressive du couvert forestier au fil des ans. Le rythme auquel

se fait cette dégradation fait dire au Chef de l'Exécutif ivoirien que dans moins de trente ans, son pays ne disposera plus de forêt.

C'est pour cette raison qu'il faut admettre que son pessimisme est justifié quant à l'avenir des espèces végétales et animales qui ne pourront plus trouver refuge après la disparition programmée de leur habitat naturel que constitue la forêt.

Outre la menace existentielle que fait planer le réchauffement climatique sur la faune et la flore, la paix et la quiétude de la population à long terme est également crainte par l'Exécutif.

Aussi, mentionne-t-il que « *Ces fléaux constituent également une menace pour notre sécurité énergétique et sanitaire, et, à long terme, pour la paix. En effet, la désertification et la sécheresse sont sources de migration et de conflits intercommunautaires, en raison de la compétition autour des ressources naturelles en constante diminution.* ». Cette information additionnelle constitue un argument qui vient renforcer la position de l'État de Côte d'Ivoire en ce qui concerne la situation actuelle du climat comme une situation chaotique ou d'*urgence* prioritaire. Tous les secteurs qui fondent l'équilibre de la vie sur terre et de la cohésion sociale sont concernés par le changement climatique. Autant la *sécurité énergétique et sanitaire* est menacée, autant la paix entre les communautés est mise à mal à cause de la diminution inexorable annoncée *des ressources naturelles* qui garantissent les sources de vitalité et de quiétude de la population. Cependant, les déclarations du Président ne s'enferment pas uniquement dans une vision alarmiste laissant place à une perspective négative dans l'absolu. Loin de s'inscrire inexorablement dans une logique de « climato pessimisme », l'orateur fait une concession qui ouvre le champ aux actions communicationnelles et diplomatiques du gouvernement en faveur du climat.

4. Les actions communicationnelles et diplomatiques du gouvernement ivoirien

Les actions communicationnelles du gouvernement, en dépit de sa vision alarmiste sur le changement climatique et des perspectives sombres qu'il projette à propos, s'ouvrent sur un brin d'espoir (4.1.) et un appel à un engagement responsable pour le climat (4.2.).

4.1. Des « mots » d'espoir face aux « maux » du climat

Les prémices d'espoir que donne l'Exécutif ivoirien dans la lutte contre le réchauffement climatique, à travers les interventions médiatisées, se trouve dans son affirmation citée en premier dans le paragraphe 3.2. au sujet de la disparition des forêts en Côte d'Ivoire : « *Au rythme actuel, celle-ci pourrait disparaître entièrement à l'horizon 2050* ».

En effet, la concession « *si rien n'est fait* » qui clos cette affirmation, signifie que seule l'action peut sauver la situation d'*urgence climatique*. Mais, il ne s'agit ni de laisser cette action à l'actif du *peuple* ni de l'assumer seul comme l'on peut le déduire de cette autre déclaration : « *Nos peuples fondent beaucoup d'espoir sur nous. Nous n'avons pas le droit de les décevoir. Agissons vite, agissons ensemble* ». Deux indices discursifs nous informent sur la position du gouvernement et ses recommandations. Il s'agit du pronom personnel (nous) et du type de phrase utilisés (l'injonction).

En nous appuyant sur la *situation et le contexte* d'énonciation de cette déclaration, comme le recommande l'analyse des *contraintes de la construction et de l'interprétation du discours* (Roulet, 1999), nous percevons que le Chef de l'État fait à la fois une injonction et un constat.

Le constat révèle les attentes des différents peuples dont les représentants sont constitués des Chefs d'État et de gouvernement à l'assemblée qui font le cadre du discours analysé ici. Il faut donc voir dans la formulation des propos du Président ivoirien l'impuissance de ces peuples dans la lutte contre le phénomène qu'il décrit, puisqu'il le dit, « *Nos peuples fondent beaucoup d'espoir sur nous. Nous n'avons pas le droit de les décevoir* ». Les peuples n'avaient pas à compter sur leurs différents représentants désignés par le "nous" inclusif s'ils avaient les moyens de mener la lutte par eux-mêmes. Aussi, faut-il également reconnaître en l'injonction faite à ses homologues, une action collective et rapide, traduite par « *Agissons vite, agissons ensemble* », la panacée qu'il propose pour répondre aux attentes des différents peuples dont ils ont la destinée en main dans cette urgence causée par le réchauffement climatique. Exprimant ainsi leur devoir en tant que représentants et garants de la quiétude de leurs peuples respectifs, cette posture ne peut que donner de l'espoir à ces personnes dont ils n'ont *pas le droit de les décevoir* les attentes. On le voit bien, les actions communicationnelles du gouvernement ivoirien s'inscrivent dans une démarche participative, responsable et engageante.

4.2. Une communication gouvernementale appelant à la responsabilité et à l'engagement collectif

L'action participative prônée par l'État ivoirien dans sa communication, se formule en un appel, à travers les médias classiques publics et privés, ainsi que les médias numériques, à une prise de responsabilité collective pour ce qu'il qualifie de *défi* : « *Face à ce défi majeur, ...défis de la sécheresse et de la restauration des terres, Nous devons utiliser toutes les ressources de nos Conventions pour répondre aux besoins alimentaires et faire face au stress hydrique, toujours croissants* ».

Le discours gouvernemental, fortement médiatisé, est toujours marqué pour l'usage de l'inclusif "nous" et de la modalité exprimant le devoir, "nous devons". Cette démarche communicationnelle consistant à inclure, tout en insistant sur le devoir, dénote de la volonté de la Côte d'Ivoire de faire savoir que, non seulement tout le monde est concerné par le phénomène du réchauffement climatique mais, c'est également un impératif pour tous de s'investir dans la lutte qu'il requiert.

Il s'agit en effet, d'une *urgence* dans laquelle le pronostic vital de la population est engagé, au regard des « *besoins alimentaires* » et du « *stress hydrique* » qui se posent avec une acuité sans cesse croissante. Cette urgence concerne le monde entier et l'invitation du gouvernement ivoirien pour y faire face est justement adressée au monde entier tel qu'énoncé ci-dessous :

« Nous devons utiliser toutes les ressources de nos Conventions pour répondre aux besoins alimentaires et faire face au stress hydrique, toujours croissants, d'une population mondiale en constante augmentation, qui atteindra 9,7 milliards d'individus, en 2050. Cet accroissement de la population, notamment en Afrique, exercera une pression additionnelle sur les ressources naturelles telles que les terres, les forêts et les sources d'eau. »

Rappelant encore ici la nécessité de considérer cette lutte comme un devoir, en énonçant à l'endroit de ses homologues : « *Nous devons utiliser toutes les ressources de nos conventions* », le Chef d'État ivoirien expose dans sa communication les arguments qui demandent d'agir vite. En effet, la menace des effets du réchauffement climatique plane sur *la population mondiale*. La croissance rapide et constante de cette population qui atteint une proportion importante de *9,7 milliard* dans un quart de siècle (2050) requiert

la mobilisation de tous y compris des médias, sensés relayer la bonne information auprès des populations et être des canaux de sensibilisation privilégiés, pour l'adoption de comportements climato-responsables.

4.3. Une communication visant à la sensibilisation et au renforcement des capacités des médias sur les questions climatiques

Outre les discours officiels tenus au plan national et international et autres actions de communication, l'État ivoirien communique avec les médias et appuie certaines initiatives privées allant dans ce sens, en vue d'appeler les journalistes et autres acteurs des médias à s'inscrire dans la dynamique d'une communication responsable autour de la question du climat. Cette approche communicationnelle du gouvernement ivoirien et de ces structures non-étatiques part du constat que : « *Les informations climatiques restent marginales dans les médias ouest africains [et de ce fait ivoiriens] et ne se limitent qu'aux catastrophes naturelles ou au suivi d'événement internationaux comme la COP 27* » (Bonneau, 2002). Cette réalité est également décrite par Benabes (2023) qui écrit que : « *Les sujets environnementaux ont longtemps été délaissés par les médias traditionnels...Selon plusieurs sondages...cette question est traitée de façon anxiogène, peu constructive et non pédagogique par les médias...Mais avec l'urgence climatique, un virage s'opère dans les rédactions, de plus en plus conscientes de leur rôle de sensibilisation de la poputaion* ». (<https://www.mediafactory.audencia.com/role-crucial-des-medias-face-a-lurgence-climatique>).

En accompagnant donc les initiatives privées visant à renforcer les capacités des acteurs des médias, l'État veut non seulement amener les médias ivoiriens à maîtriser les enjeux du réchauffement climatique, mais aussi à les encourager à « *tenir des discours positifs autour de la lutte contre le réchauffement climatique...à s'inscrire dans la durabilité à travers des productions innovantes,[non alarmistes], favorisant l'éducation et la sensibilisation des concitoyens...* » (<https://news.abidjan.net/articles/715560/les-acteurs-des-medias-appelles-a-maitriser-les-enjeux-du-rechauffement-climatique>). Cette mobilisation des médias par l'État, en collaboration avec les structures privées, a aussi pour objectif de créer une « *coalition stratégique* » (Wermus, 2010) entre l'État, les entités privées et les médias dans la lutte contre le réchauffement climatique au niveau national. Ainsi sont organisées des rencontres avec les acteurs des médias publics et privés ivoiriens, en vue de les sensibiliser et renforcer leurs capacités, de sorte à leur permettre de traiter de façon responsable les informations sur les questions climatiques et de mieux jouer leur rôle de relai de l'information auprès des populations.

Tableau2 : Quelques rencontres organisées en vue du renforcement des capacités des acteurs des médias

Activité	État / Structures privées	Date
Atelier de renforcement des capacités des journalistes pour une meilleure prise en compte des questions "genre et climat "	Réseau des femmes journalistes et des professionnelles de la communication (ReFJPCI) en collaboration avec le Ministère de l'environnement et du développement durable	08 septembre 2021

Atelier de formation des journalistes sur les changements climatiques	<i>Fonds vert pour le climat et Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA) en collaboration avec le Ministère de l'environnement et du développement durable</i>	14 décembre 2021
Atelier de renforcement de capacités pour permettre aux journalistes de la région du Gbêkê de comprendre les causes du changement climatique et améliorer les écritures sur ce sujet d'actualité	<i>L'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) en partenariat avec l'Union nationale des journalistes-correspondants de Côte d'Ivoire (Unajcop-CI) avec l'appui de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) et le Ministère de l'environnement et du développement durable</i>	29 au 30 août 2023
Atelier de dialogue avec les journalistes de la presse écrite et les blogueurs afin de fournir des informations relatives au dernier rapport de la Banque mondiale de juin 2013 et le processus REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts)	<i>L'ONG Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE) et Action en faveur de l'homme et de la nature (AFHON) en collaboration avec le Ministère de l'environnement et du développement durable</i>	10 octobre 2023

(Source : Irié Bi & Djadou, 2023)

Ces initiatives communicationnelles, visant à faire face aux défis climatiques, sont appuyées par des manœuvres diplomatiques au niveau bilatéral et multilatéral.

4.4. Une communication axée sur la crédibilisation de l'image du pays à travers la vulgarisation de mesures pro-environnementales

L'adoption et la divulgation des lois en faveur de l'environnement, par l'État ivoirien font partie des actions communicationnelles entreprises par la Côte d'Ivoire dans la lutte contre le réchauffement climatique. De fait, en 2014 pour freiner l'avancée de la pollution plastique, préserver l'environnement et la santé publique, le gouvernement décide d'interdire la production, l'importation, la commercialisation, la détention et l'usage des sachets plastiques non recyclables sur l'ensemble du territoire national (décret 2013-327 du 22 mai 2013).

La Côte d'Ivoire encourage plutôt l'usage des sachets plastiques biodégradables, facilite et accompagne toutes les initiatives de recyclages comme le souligne Saporta (2014) :

« Le gouvernement ivoirien et les industries de plasturgie sont tombés d'accord pour passer progressivement aux sachets biodégradables... Une convention a été signée le 04 avril pour la mise en place d'une filière structurée de « rachat, recyclage et transformation des déchets plastiques » par les industriels, présentée comme « une solution consensuelle » avant l'utilisation des sacs biodégradables et compostables. En contrepartie, le gouvernement s'engage à collecter les déchets plastiques, favorisant la création "d'emplois verts" » (<https://www.usinenouvelle.com/article/des-sacs-biodegradables-en-cote-d-ivoire.N1652317>).

Hormis la divulgation de cette mesure, la loi interdisant l'usage du gaz butane à des fins de carburant, par les véhicules (loi n°92-469 du 30 juillet 1992) et celle prohibant l'importation pour la vente de véhicules d'occasions, de pneumatiques déclassés, réchappés ou usagés (décret n°88-52 du 20 janvier 1998) font l'objet d'une grande médiatisation à travers les moyens de communication classiques et numériques. Même si à priori, la médiatisation de ces mesures pro-environnementales, par l'État ivoirien, vise à sensibiliser les citoyens à l'adoption d'un comportement nouveau, pour la sauvegarde de l'environnement, elle a également pour objectif de crédibiliser la Côte d'Ivoire auprès des instances internationales en la présentant comme un pays éco-responsable et résolument engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le positionnement de l'image du pays, reste donc un des enjeux majeurs des actions communicationnelles menées par l'État ivoirien.

4.5. Une diplomatie active et collaborative en faveur du climat

Dans son article sur *les enjeux du changement climatique*, Maljean-Dubois (2022, p.362), spécialiste en droit international de l'environnement, droit des changements climatiques et de biodiversité et auteure de nombreux ouvrages sur les questions climatiques et environnementales, écrit que : « (...) *la diplomatie climatique s'avère indispensable et même après l'adoption de l'accord de Paris. Il ya en effet un besoin urgent de coopération multilatérale, pour pousser les États à augmenter l'ambition de leurs contributions nationales et des financements climatiques, ainsi que pour assurer la transparence et donc la confiance entre eux* ». Ce point de vue sur les enjeux de la diplomatie climatique trouve un écho favorable chez Ouro-Bodi (2014, pp-52-53) qui estime que :

« Malgré les tensions et clivages entre les États de la communauté internationale, les préoccupations environnementales se sont mondialisées...Dans le contexte des changements climatiques, il s'agit pour les États d'agir ensemble en vue de promouvoir le développement durable...Pour y parvenir, un accent particulier sera mis sur la coopération au plan international, les problèmes environnementaux ayant toujours une dimension transfrontalière...».

S'inscrivant dans cette dynamique diplomatique, le gouvernement ivoirien multiplie depuis de longues années les rencontres bilatérales et multilatérales à l'échelle sous-régionale, régionale et internationale, pour non seulement faire part de la position de la Côte d'Ivoire sur la question climatique, mais aussi donner une réponse appropriée face à ce phénomène.

Ainsi, le pays participe aux rencontres et négociations sous-régionales et internationales sur les questions climatiques, en vue de faire entendre sa voix et apporter sa contribution dans la lutte contre le réchauffement climatique. Des conférences, des rencontres bilatérales et multilatérales sont organisées également au niveau national et international.

L'engagement diplomatique de la Côte d'Ivoire sur la question climatique et environnementale se perçoit aussi à travers la signature et la ratification de conventions diplomatiques (convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques [1992], accord de Paris sur le climat [2016], accord avec le Pnud et son Hub sous-

régional pour l’Afrique de l’ouest et du centre portant sur la définition d’un mécanisme financier pour la mise en œuvre de la Grande muraille verte [2023], etc.).

La Côte d’Ivoire a également abrité la 15^{ème} Conférence des parties (COP15) de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), du 09 au 20 mai 2022 à Abidjan.

Cette rencontre de haut niveau a enregistré la présence de plus de 5000 participants en provenance de 197 pays, parmi lesquels 1000 experts, 09 chefs d’États africains, des chefs de gouvernements et de hauts responsables d’organisations panafricaines et internationales.

A cette occasion, le Chef d’État ivoirien Alassane Ouattara a rendu officiel le programme national de lutte contre la désertification, la déforestation et le changement climatique dénommé *L’initiative d’Abidjan / Abidjan Legacy Program* :

« En réponse aux défis de la sécheresse et de la restauration des terres, mon pays a élaboré un important programme, dénommé « L’Initiative d’Abidjan » ou « Abidjan Legacy Program ». Ce programme, dont la vocation est de permettre à la Côte d’Ivoire d’intégrer dans ses stratégies de développement, les approches de gestion durable des sols et de restauration de nos écosystèmes forestiers fortement dégradés, nécessitera, pour sa mise en œuvre, la mobilisation de 1,5 milliard de dollar US, au cours des cinq (5) prochaines années. Je porte personnellement cette initiative que nous lancerons au cours de notre Sommet, avec l’espoir qu’elle inspirera d’autres pays, en Afrique et dans le reste du monde » (<https://www.presidence.ci/allocution-de-sem-alassane-ouattara-au-sommet-des-chefs-detat-et-de-gouvernement-dans-le-cadre-de-la-15e-conference-des-parties-a-la-convention-des-nations-unies-sur-la-lutte-contre-la-desert/>)

Tableau3 : Quelques actions menées par l’État de Côte d’Ivoire dans le cadre de la diplomatie climatique

Actions de diplomatie climatique de l’État ivoirien		
Au niveau sous-régional	Au niveau régional	Au niveau international
<p>-Participation de la Côte d’Ivoire à la 4^{ème} édition de la Conférence sous-régionale des jeunes sur les changements climatiques (CoJeCC) à Lomé au Togo, en vue de sensibiliser et offrir aux jeunes des pays de la sous-région de nouvelles compétences en matière de changements climatiques</p> <p>-Participation de la Côte d’Ivoire au lancement de la stratégie ouest africaine de lutte contre le changement climatique « INITIATIVE »,</p>	<p>-Mise en place par la Côte d’Ivoire d’une stratégie dénommée « L’initiative d’Abidjan » en appui au projet « La grande muraille verte » initié par l’Union africaine, en vue de la restauration des écosystèmes forestiers dégradés et de la promotion des approches de gestion durable des sols</p> <p>-Signature à Abidjan d’un protocole d’accord entre le président de la COP15 Alain-Richard Donwahi et le coordinateur régional du hub sous-régional pour l’Afrique de l’Ouest et du centre du PNUD, Njoka Tikum en vue de la mise en place d’un</p>	<p>-Organisation à Abidjan de la 15^{ème} Conférence des Parties (COP15) sur la lutte contre la Désertification</p> <p>-Signature par Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d’Ivoire de l’accord de Paris sur le climat (COP21), aux Nations Unies à New-York, après un discours solennel</p> <p>-Participation de la Côte d’Ivoire à la 26^{ème} Conférence des Parties (COP26) à</p>

<p>à Accra au Ghana en accord avec l'Union européenne, prévoyant la coopération, des institutions régionales des 15 États membres de la CEDEAO, de leurs partenaires et des acteurs de la société civile</p> <p>-Engagement de la Côte d'Ivoire avec les 14 autres pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le renforcement de la coopération dans les politiques d'adaptation aux effets déjà en cours et l'adoption d'une stratégie commune à l'horizon 2030 visant à mieux coordonner les actions en vue de lutter efficacement contre les effets du dérèglement climatique</p>	<p>mécanisme financier susceptible de rendre effective la mise en œuvre de la Grande muraille verte (Gmv)</p> <p>-Participation de la Côte d'Ivoire au 1^{er} Sommet africain sur le climat et à la semaine africaine du climat 2023 à Nairobi au Kenya visant respectivement à trouver des solutions novatrices de croissance verte et de financement climatique pour l'Afrique et l'établissement d'échanges bilatéraux et multilatéraux sur les questions climatiques, les systèmes énergétiques, etc.</p>	<p>Glasgow en Angleterre sur les changements climatiques</p> <p>-Participation de la Côte d'Ivoire à la 28^{ème} Conférence des Parties (COP28) à Dubaï aux Émirats arabes unis sur les changements climatiques</p>
<p>Dates</p>		
<p>-26/02/2016 --07 au 09 novembre 2018 -31/10/2021 au 12/11/2021 -09 au 20 mai 2022 -31/01/2023 -30/11/2023 au 12/12/2023</p>		
<p>Liens</p>		
<p>-https://environnement.gouv.ci/finance-climatique-la-cote-divoire-voise-25-milliards-de-dollars-usd-pour-la-mise-en-œuvre-de-lagenda-2063-dixit-jean-luc-assi-a-new-york/ -https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordLD=12825 -https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordLD=13544 -https://www.fratmat.info/article/220885/conomie/jean-luc-assi-la-cop-15-a-repositionne-notre-pays-dans-la-diplomatie-environnementale</p>		

Source (Irié Bi & Djadou, 2023)

5. Des appels officiels à une action internationale concertée

Selon le ministre de l'économie et des finances de la République de Côte d'Ivoire, les engagements du gouvernement vis-à-vis de la problématique du réchauffement climatique sont multiformes et s'inscrivent dans la durabilité : « *Les engagements de la Côte d'Ivoire visent d'abord à atténuer ses émissions de gaz à effet de serre de 28% d'ici 2030. Ensuite à augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix*

énergétique avec un objectif de 16% à l'horizon 2030. Et enfin à réduire la déforestation et la dégradation des forêts » (<https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=9042&d=1>).

En sus de la définition d'un plan stratégique¹ visant à mobiliser les fonds susceptibles de permettre au pays d'assurer sa transition énergétique, de rendre productive son agriculture de manière durable, d'intégrer ses déchets dans l'économie circulaire² (Koné, 2018) et respecter ainsi ses engagements internationaux, l'État ivoirien a de nombreuses attentes vis-à-vis des acteurs extérieurs (Nations Unies, institutions internationales, pays donateurs, partenaires financiers internationaux, etc.).

De fait, à l'instar des autres pays africains climato vulnérables qui « *subissent les effets du réchauffement climatique sans pour autant en être responsables* » (Arthus-Bertrand, 2022), la Côte d'Ivoire attend de la communauté internationale, des partenaires financiers extérieurs tels le Fonds monétaire international, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert, etc. le respect de leurs engagements au niveau de la mobilisation et l'octroi de fonds aux pays en développement dans la lutte contre les changements climatiques (comme le stipule l'Accord de Paris). Les fonds nationaux de lutte contre les changements climatiques s'avèrent en effet insuffisants et insignifiants devant l'ampleur du phénomène, les moyens limités et l'immensité des actions à mener par l'État ivoirien.

L'on comprend ainsi la justesse des propos tenus par le Chef d'État ivoirien Alassane Ouattara, lors de son discours prononcé aux Nations Unies, à l'occasion de la cérémonie de signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques :

«...La Côte d'Ivoire, qui a l'ambition d'être un pays exemplaire et d'excellence en matière de développement durable, alliant la vision d'émergence économique avec la mise en œuvre de sa stratégie « stratégie bas carbone », a besoin de l'appui et l'accompagnement de la communauté internationale...afin de réussir l'adaptation de son économie aux contraintes liées aux changements et au réchauffement climatiques... »(<https://www.presidence.ci/ceremonie-de-signature-de-laccord-de-paris-sur-les-changements-climatiques-declaration-de-sem-ouattara/>).

C'est dans cette même portée que se situent les propos du Directeur de la lutte contre le changement climatique Assamoi Eric-Michel, lors de son allocution prononcée à l'occasion de l'atelier de Jacquville, en prélude à la participation de la Côte d'Ivoire à la 28^{ème} Conférence des parties (COP28) tenue du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis : « *Les attentes de la Côte d'Ivoire...sont claires. Le pays vise l'opérationnalisation du fonds sur les pertes et préjudices, le renforcement de la mobilisation et l'accès au financement climatique, la coopération Sud-Sud et Nord-Nord, ainsi que le transfert de technologies climatiques pour tous les pays...* »

(<https://www.news.abidjan.net/articles/725762/lutte-contre-le-changement-climatique-les-negociateurs-ivoiriens-pret-a-defendre-les-positions-et-attentes-de-la-cote-divoire-a-la-cop-28/>). Quant à Vallée (2021), elle estime que : « *Même si le financement climatique des pays développés vers les pays en développement a augmenté depuis*

¹ -Allusion faite au Plan national d'adaptation aux changements climatiques piloté par le Ministère de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique (MINEDDTE), à travers le Programme national changements climatiques (PNCC), en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

² -L'économie circulaire est un nouveau modèle économique à vision systémique. Les notions d'économie verte, d'économie de l'usage ou de l'économie de la fonctionnalité, de l'économie de la performance et de l'écologie industrielle font partie de l'économie circulaire.

l'adoption de l'Accord de Paris, une action accélérée est nécessaire pour augmenter le financement climatique à partir d'une grande variété de sources, d'instruments et de canaux, en notant le rôle important de l'aide publique au développement » (<https://www.nowuproject.eu/fr/contents/l-accord-de-paris-on-le-respecte-un-peu-beaucoup-ou-pas-du-tout>).

En plus de cette attente relative aux financements internationaux, l'État ivoirien souhaite également que les pays industrialisés, « *pays plus enclins à la pollution...responsables des plus grandes émanations de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la planète* [selon l'Agence internationale d'énergie] » (<https://www.save4planet.com/ecologie/8/quels-pays-polluent-le-plus-par-habitant/>) respectent les accords internationaux en matière de réduction de l'émission de gaz à effet de serre, de réduction des déchets, de transition énergétique, de développement des énergies renouvelables, etc. Cette préoccupation de la Côte d'Ivoire, qui vise à mettre les pays développés « grands pollueurs » et auteurs des bouleversements climatiques face à leur responsabilité et à protéger les pays en développement « peu pollueurs » mais beaucoup plus vulnérables, est partagée par le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. Ce dernier estime que les pays développés doivent avancer rapidement vers la réduction des gaz à effet de serre car disposant d'outils, de connaissances et de solutions idoines.

Selon le Secrétaire générale, « *il faut passer des promesses ou des discours aux actions fortes pour sauver les communautés vulnérables* », l'action climatique doit être intensifiée par « *la réduction drastique des émissions afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 ° C* » (<https://www.bbc.com/afrique/region-66452450>).

Conclusion

Le phénomène du changement climatique est bien perçu par le gouvernement ivoirien. Sa vision épouse même celle des experts sur la question. Ses actions pour le climat se mesurent à la dimension de ses interventions actives sur la scène internationale avec sa participation aux différents sommets consacrés au climat. Au plan local, le gouvernement ivoirien soutient des ateliers de sensibilisation sur les questions liées au changement climatique. Mais, en ce qui concerne ses attentes, elles sont beaucoup plus tournées vers l'extérieur. L'État de Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays africains attend que les engagements et décisions prises au niveau des instances internationales soient respectées et mises en œuvre de façon effective. Des programmes nationaux de lutte contre la désertification, la déforestation et le changement climatique comme « L'Initiative d'Abidjan » ou « Abidjan Legacy Program » ont été élaborés, mais attendent des financements extérieurs pour leur mise en œuvre. Cette lenteur dans le respect des engagements internationaux, rend difficile la réalisation des projets et plans d'action mis en place par le pays pour lutter contre le réchauffement climatique.

Ce laxisme flagrant pose le problème de la climato-responsabilité des occidentaux face à leurs engagements vis-à-vis des pays africains et des dispositions des accords internationaux. C'est à la lumière de ces manquements qu'Adesina et al. (2021) vont recommander que : « *les économies développées tiennent la promesse qu'elles ont faite dans l'Accord de Paris sur le climat de 2015 de fournir 100 milliards de dollars par an pour aider à couvrir les coûts d'adaptation et de transition des pays en développement. Le non-respect de cet engagement tardif sapera le principe même de l'action multilatérale...* » (<https://www.un.org/aficarenewal/fr/magazine/d/C3%A9cembre-2021/la-cop26-dont-lafrique-besoin>).

Références Bibliographiques

ADESINA Akinwumi et Al. (2021). « La COP26 dont l'Afrique a besoin », in *AfriqueRenouveau*, (<https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/d/C3%A9cembre-2021/la-cop26-dont-lafrique-besoin>).

BENABES Paloma (2023). « Le rôle crucial des médias face à l'urgence climatique », <https://www.mediafactory.audencia.com/role-crucial-des-medias-face-a-lurgence-climatique>, consulté le 10 octobre 2023.

CHAN-TUNG Ludovic, SABINE Lavorel (2021). *L'Antarctique : enjeux et perspectives juridiques*, Éditions Pedone. 978-2-233-00976-0.(hal-03686245. <https://hal.science/hal-03686245>. Consulté le 10 octobre 2023.

DHESIGEN Naidoo (2022). « La diplomatie climatique de l'Afrique doit passer à la vitesse supérieure », <https://issafrica.org/fr/iss-today/la-diplomatie-climatique-de-lafrique-doit-passer-a-la-vitesse-superieure>, consulté le 23 octobre 2023.

DORSOUMA Al-Hamdou (2017). « La diplomatie climatique tient-elle ses promesses avec l'Accord de Paris, en particulier pour l'Afrique ? », <https://blogs.afdb.org/fr/blog-author/al-hamdou-dorsouma>, consulté le 23 octobre 2023.

ESTEVE Adrien (2021). La diplomatie climatique française après la COP21, in *La France, une puissance contrariée*, pp-218-224.

GARNIER Catherine, SAUVE Lucie (1999).« Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement - Conditions pour un design de recherche », *Éducation relative à l'environnement* [En ligne], Volume 1 | 1999, mis en ligne le 15 septembre 1999, consulté le 28 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ere/7204> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ere.7204>

KOSMOWSKI Frédéric et al. (2015). « Observations et perceptions des changements climatiques. Analyse comparée dans trois pays d'Afrique de l'Ouest » In : *Sultan Benjamin (ed.), Lalou Richard (ed.), Amadou Sanni M. (ed.), Oumarou A. (ed.), Soumaré M.A. (ed.)*.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, WEMAERE Mathieu (2010). *La diplomatie climatique*, Paris, Éditions A. Pedone.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, WEMAERE Mathieu (2015). *Cop21 ? La diplomatie climatique de Rio 1992 à Paris 2015*, Paris, Pedone.

MALJEAN-DUBOIS Sandrine (2022). Les enjeux de la diplomatie climatique, in *Unicubritiba*, Vol.5, n°38, pp-352-372.

MARTIN Didier, ROYER-RASTOLL Philippe (1990). *Représentations sociales et pratiques quotidiennes*, Paris, L'Harmattan.

MEKOUARD Mohamed (2017). L'Afrique à l'épreuve de l'Accord de Paris : ambitions et défis, in *Revue Juridique de l'Environnement*, n° spécial, pp-59-71.

MEZE-HAUSKEN Elisabeth (2004). « Contraste entre la variabilité climatique et la sécheresse météorologique et la sécheresse perçue et le changement climatique dans le nord de l'Éthiopie », *Climate Research*, 27 : 19-31. DOI : 10.3354/cr027019.

https://www.researchgate.net/publication/238451622_Contrasting_climate_variability_and_meteorological_drought_with_perceived_drought_and_climate_change_in_northern_Ethiopia. Consulté le 22 septembre 2023.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2022). « Contribution déterminées au niveau national (CDN) de la Côte d'Ivoire », Version révisée.

MITEV Vihren (2018). Un « Manifeste » pour une communication diplomatique écologique préventive, in *Hermès*, n° 81, pp-110-114.

OURO-BODI Ouro-Gnaou (2014). *Les États et la protection internationale de l'environnement : la question du changement climatique*, Droit. Université de Bordeaux ; Université de Lomé (Togo). Faculté de droit.

RATEAU Patrick, ROUQUETTE Michel-Louis (1998). La question du lien entre attitude, représentation sociale et idéologie. Une étude expérimentale. Communication au 2e Congrès international de psychologie sociale en langue française. Turin, Septembre 1998.

ROUQUETTE Michel-Louis (1997). Communications de masse et représentations sociales. Conférence prononcée dans le cadre des Séminaires du Cirade : Connaissance, représentation et apprentissage. Montréal, 1er mai 1997.

SULTAN Benjamin et Al. (2015). *Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest*, Marseille, IRD.

WERMUS Daniel (2010). Les médias comme catalyseurs de changements, in *Revue internationale et stratégique*, n°78, pp.81-89.